



Monsieur Jean-Louis Borloo  
Ministre de l'Écologie, de l'Énergie du  
Développement Durable et de la Mer  
Hôtel de Roquelaure  
246 , Boulevard Saint Germain  
75700 Paris

**Objet : Préavis de grève pour le mardi 23 février 2010**

Monsieur le Ministre,

Considérant votre absence de réponses à la question du démantèlement de l'administration maritime et de ses missions de service public.

Considérant la lettre en date du 16 octobre 2010 du Premier Ministre poussant à l'engagement de nouvelles réformes alors même que la RGPP poursuit son œuvre de paralysie des services et suscite beaucoup de désorganisation.

Constatant d'autre part l'absence de réel dialogue social dans les instances paritaires et l'accroissement du mal être au travail des personnels, les organisations syndicales soussignées décident d'engager, dans tous les services de l'administration de la mer, une journée nationale d'action et de grève de 24 heures pour la journée du mardi 23 février 2010, ainsi que pour les nuitées en amont en en aval de celle-ci pour les agents travaillant en horaires décalés.

Les organisations soussignées appellent les personnels à participer à cette journée de grève et à manifester en particulier pour :

- La reconnaissance des métiers administratifs et l'arrêt de la suppression de postes
- La restauration des 189 ETP prévus pour être supprimés dans le programme « SAM »
- Le refus de l'éclatement du Dispositif de Contrôle et de Surveillance et sa mise à niveau
- L'adaptation du dispositif d'Inspection de Sécurité des Navires aux exigences communautaires
- L'annulation du projet de modification du décret n° 84-810 relatif à la sécurité des navires
- La reconnaissance de la technicité et pénibilité des métiers de contrôle et de sécurité.
- La mise en place :
  - ✓ d'un plan de recrutement,
  - ✓ d'un plan de formation,
  - ✓ d'une vraie promotion interne,
  - ✓ d'un plan de lutte contre le mal-être au travail.

Ce préavis concerne l'ensemble des fonctionnaires et agents non-titulaires de l'Etat.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de nos salutations distinguées.

SNPAM-CGT

A. Godec

Samer-FSU

P. Cohu

SNPAM-FO

B. Lebaron

UPPAMer-Unsa

D. Confolent